

# Journal Officiel



Édité par la direction de l'information légale et administrative, le *Journal officiel de la République française* (JORF) contient tous les textes législatifs et réglementaires adoptés la veille de sa publication. Seuls les textes publiés dans le *Journal officiel* entrent en vigueur et ont une valeur juridique officielle.

Le *Journal officiel* publie également l'ensemble des annonces relatives aux associations ainsi que celles liées aux comptes annuels des associations et des organisations syndicales et professionnelles, sur l'hebdomadaire, *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise* (JOAFE).



## LE JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Journal officiel publie les lois (dont ratification), arrêtés, décrets et décisions.

**La publication** : tous les jours du mardi au dimanche (sauf les lendemains de jours fériés) sur Légifrance.



## LE JOURNAL OFFICIEL DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS D'ENTREPRISE

Le Journal officiel publie les annonces relatives aux associations loi 1901, associations syndicales de propriétaires, fondations d'entreprise, fonds de dotation et fondations partenariales.

**La publication** : tous les mardis sur [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr).

### Chiffres-clés (2023)



2,9

millions de visites



33 627

textes publiés



126 944

abonnés au sommaire